



CHÂTEAU DE VERSAILLES

PROGRAMME D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Art, progrès et société au château de Versailles

(Titre provisoire)

1. CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique culturelle et éducative, la région Ile de France a mis en œuvre une programmation d'éducation artistique et culturelle à destination des lycées et CFA.

« En articulation avec les grands axes stratégiques de développement de l'éducation artistique et culturelle définis par les comités de pilotage académiques, elle vise à encourager la co-construction de projets d'éducation artistique et culturelle par les acteurs culturels du territoire et les équipes éducatives des lycées publics et privés sous contrat et des CFA franciliens ainsi que l'instauration de liens durables entre eux. »

Le programme d'éducation artistique et culturelle permet ainsi aux grands opérateurs culturels à rayonnement régional ou national de toucher des publics éloignés du territoire et de leur donner accès à la programmation et à la grande richesse de leurs œuvres.

2. DISPOSITIF PROPOSE

OBJECTIF DU PROGRAMME : Développer une argumentation sur un enjeu de société actuel faisant écho à un engagement citoyen porté par des artistes et auteurs contemporains de la construction du Congrès de Versailles. Ce programme répond bien aux trois axes de l'EAC (Fréquenter le Château de Versailles, Pratiquer une activité artistique et Rencontrer les œuvres et des professionnels.)

THEMATIQUE : Art, Progrès et Société au Château de Versailles

DATES – LIEUX : Septembre 2024 / Printemps 2025 – Salle du Congrès

PUBLIC : Lycéens et apprentis Franciliens

INTENTION :

Il s'agit d'amener de jeunes lycéens et lycéennes à se questionner sur ce qui peut être considéré comme un progrès de société (tout progrès ayant pour vocation de rendre la société meilleure) en réfléchissant sur des thématiques diverses.

Chaque classe sera ainsi amenée à concevoir puis à présenter au Congrès un texte argumentatif sur un sujet de réflexion actuel en partant d'un texte littéraire du XIX^e et d'une œuvre issue des collections du château. Plusieurs thématiques seront proposées aux élèves : le progrès social, le progrès écologique, le progrès technologique, le progrès démocratique



CHÂTEAU DE VERSAILLES

Ce travail oral se doublera d'une production écrite, à savoir un journal fictif contenant :

- L'argumentaire qui sera présenté au Congrès.
- Quelques articles de presse synthétisant les recherches que les élèves auront menées sur la thématique retenue et qui auront servi de base à l'argumentaire.
- Une production critique (caricature dessinée, court poème satirique, ...) qui soutiendra, sur un ton polémique, l'argumentaire.

Les élèves seront accompagnés dans la création de leur argumentaire et leur découverte du château de Versailles par des artistes, comédiens, professionnels de l'art oratoire et journalistes lors de séances préparatoires au château et dans leurs établissements.

A titre indicatif, voici quelques propositions de sujet d'argumentation pour chacune des thématiques évoquées ci-dessus :

- Le progrès social : par exemple, la question de la place des femmes notamment politiques dans la société (du combat de Louise Michel pour l'égalité femme-homme au XIX^e siècle aux femmes politiques engagées du XX^e siècle).
- Le progrès écologique : par exemple, la question de la souffrance animale (du plaidoyer d'Emile Zola pour « l'amour des bêtes » à l'évolution du contenu de notre assiette aujourd'hui).
- Le progrès technologique : par exemple, la question de la place de la machine (de la mécanisation des outils industriels au XIX^e au développement actuel de l'IA).
- Le progrès démocratique : par exemple, la question de l'accès à l'information et à la connaissance (du développement de la presse et de la liberté d'expression au XIX^e à l'extension d'internet et du rôle des influenceurs au XXI^e).

CALENDRIER INDICATIF

- 7 février 2024 : Présentation du projet en visioconférence.
- Avant le 26 février 2024 : Engagement des établissements dans le programme.
- Avant septembre 2024 : choix par les lycées des thématiques et des textes associés.
- Septembre 2024 : Organisation du déroulé propre à chaque établissement.
- Octobre 2024 - février 2025 :
 - o Deux venues au château de Versailles (visite thématique et atelier)
 - o Deux ateliers en classe.

Les ateliers seront animés par des intervenants, artistes, professionnels de la prise de parole à voix haute et journalistes.

- Printemps 2025 : **Restitution au Congrès du château de Versailles**
Affichage/diffusion des unes et restitution des argumentaires dans la salle du Congrès. Au terme de chacune des séances, un vote aura lieu pour statuer sur l'argumentaire ayant le plus séduit les élèves.

BUDGET

Ce programme (intervention artistique, frais de transport, visite des collections) est entièrement gratuit pour les établissements scolaires, en partenariat avec la Région Ile de France.



CHÂTEAU DE VERSAILLES

ANNEXE 1

SCHÉMA D'ORGANISATION

